

1 » Des collectivités commencent à entreprendre l'Étape 3 (évaluations préliminaires)

3 » Ray Hatfield reçoit la Médaille du jubilé de diamant
 » Participation internationale à la 4^e réunion d'examen de la Convention commune
 » Dixième anniversaire du Symposium de la SGDN sur les géosciences

4 » La SGDN à l'Expo-sciences pancanadienne 2012
 » Le ministre des Ressources naturelles du Canada mentionne les progrès accomplis
 » Le personnel de la SGDN fait sa part pour réduire la pollution de l'air



Société de gestion des déchets nucléaires

VOLUME 10, NUMÉRO 3 JUIN 2012

Des collectivités commencent à entreprendre l'Étape 3 (évaluations préliminaires)

Les collectivités qui ont exprimé un intérêt à en savoir plus : Où elles en sont dans le processus

Le processus de la SGDN visant à choisir un site pour le dépôt canadien de gestion du combustible nucléaire irradié a été lancé en mai 2010. Le projet a suscité un intérêt certain depuis : 19 collectivités participent activement au processus – trois en Saskatchewan et toutes les autres en Ontario. Les collectivités sont entrées dans le processus à des moments divers et le processus est conçu de manière à leur permettre de procéder selon leur propre cadence. Certains se renseignent sur le projet et attendent les résultats d'une évaluation de présélection (Étape 2), alors que d'autres (huit en date de juin 2012) en sont déjà aux évaluations préliminaires (Étape 3).

RAPPEL :
Les collectivités ont jusqu'au 30 septembre 2012 pour manifester leur intérêt

La SGDN cessera de recevoir les nouvelles expressions d'intérêt pour le projet après le 30 septembre 2012. Cette décision a pour but de garantir que les collectivités participant au processus avant cette date puissent recevoir toute l'attention de la SGDN et que les meilleures connaissances et la meilleure expertise soient appliquées aux études et aux activités de sensibilisation continues.



Chacune de ces huit collectivités a, par la suite, fait l'objet d'une évaluation de présélection visant à déterminer son aptitude potentielle à accueillir le projet (Étape 2) et a officiellement demandé de passer à l'étape des évaluations préliminaires du processus de sélection d'un site.

Les résultats des évaluations de présélection peuvent être consultés à www.nwmo.ca/sitingprocess_initialscreeningresults.



Évaluations préliminaires de la Phase 1 : En quoi consistent-elles?

Les évaluations préliminaires consistent en des études pluriannuelles destinées à évaluer l'aptitude de la collectivité à accueillir le projet. Ces évaluations portent sur quatre variables critiques du processus de sélection d'un site : la sûreté et la sécurité, tant pour la population que pour l'environnement; le bien-être de la collectivité; la probabilité que la collectivité puisse rester engagée au fil de l'avancement du processus; le bien-être de la région environnante.

Les évaluations de l'Étape 3 sont réalisées en deux phases successives, chacune durant une année ou plus. Les études de la Phase 1, celles qui sont actuellement en cours, sont toutes des études de bureau, alors que les études de la Phase 2 comprendront des travaux sur le terrain et une sensibilisation plus intensive avec la collectivité et la région environnante.

Les études de bureau réalisées au cours de la Phase 1 incluent des évaluations géoscientifiques et des évaluations visant à déterminer la probabilité que le projet puisse favoriser le bien-être de la collectivité et de la région environnante.

Évaluations géoscientifiques

L'objectif de ces études est d'évaluer s'il est possible de trouver au sein de chaque collectivité des secteurs déterminés qui sont susceptibles de se prêter à l'établissement d'un dépôt géologique en profondeur. Les études de la Phase 1 sont de nature non-intrusive et comprennent :

1. L'examen détaillé et l'interprétation des renseignements géoscientifiques disponibles : géologie, géologie structurelle, ressources naturelles, hydrogéologie et couverture des sols;
2. La compilation et l'interprétation des levés géophysiques disponibles (p. ex., magnétiques, électromagnétiques, gravimétriques, radiométriques);
3. L'étude des linéaments à l'aide de l'imagerie satellite et des levés topographiques et géophysiques disponibles pour fournir des informations sur l'emplacement, l'orientation et la fréquence des caractéristiques structurelles potentielles du substrat rocheux (c.-à-d. fractures, failles ou filons intrusifs);
4. La compilation et l'évaluation des données télémétriques disponibles et la réalisation d'une analyse du terrain et du réseau de drainage; et, de façon facultative
5. Des études limitées sur le terrain pour évaluer visuellement la présence des caractéristiques géologiques relevées par les études de bureau.

Études sur le bien-être de la collectivité

Ces études ont pour but de déterminer sommairement si le projet est susceptible de favoriser le bien-être de la collectivité et de la région. La première étape consiste à faire une description de la collectivité pouvant servir de point de départ pour commencer à explorer les effets potentiels du projet sur le bien-être de la collectivité et, le cas échéant, de relever les mesures qui devraient être prises pour préserver ou améliorer ce bien-être. Cela se fait en partenariat avec la collectivité, représentée par le Comité de liaison de la collectivité (décrit ci-dessous), par le biais de séances portes ouvertes et de conversations en particulier. Les facteurs d'intérêt en décrivant une collectivité incluent la taille de la population locale; les activités économiques; l'infrastructure; les institutions locales et la culture; le patrimoine naturel, y compris les parcs et les aires protégées; les valeurs, les aspirations et les projets qui sont particuliers à la collectivité. Les évaluations porteront sur des facteurs environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Au fil du temps, ces travaux s'étendront aux municipalités et aux collectivités autochtones voisines et leurs résidents seront encouragés à participer au processus.

Le rôle des Comités de liaison des collectivités

Les Comités de liaison des collectivités constituent une ressource importante pour les collectivités participant à l'Étape 3 du processus de sélection d'un site. Composés uniquement de bénévoles locaux, ces groupes de travail accomplissent plusieurs fonctions clés,

dont celles de produire une description fidèle de leur collectivité et de la région, d'informer les résidents sur les résultats des évaluations préliminaires, de faire en sorte que les préoccupations des résidents soient prises en compte et d'ajuster les séances d'information aux besoins locaux afin de permettre à l'ensemble de la collectivité de se renseigner sur le projet. Le mandat et la composition de chacun de ces comités sont fixés par le conseil municipal de la collectivité. Les collectivités qui passent à l'Étape 3 peuvent demander une aide financière à la SGDN pour couvrir les dépenses administratives liées au fonctionnement d'un comité de liaison de la collectivité, ainsi que le salaire d'un adjoint administratif à mi-temps, ainsi qu'une aide financière pour obtenir des avis d'experts indépendants et mener des exercices de planification communautaire.

Que se passe-t-il après la Phase 1?

Les premières études de la Phase 1 ne se termineront avant 2013. À terme, on prévoit que certaines collectivités pourraient être exclues au terme de la Phase 1, soit parce qu'il est peu probable qu'elles comportent des sites propices ou parce qu'elles auront choisi elles-mêmes de se retirer du processus. Les études plus détaillées de la Phase 2 réduiront encore davantage le nombre de collectivités ou de secteurs déterminés considérés, soit possiblement à un ou deux sites les plus susceptibles de convenir au projet. Comme dans le cas des étapes précédentes, les collectivités devront préalablement exprimer officiellement leur souhait de passer à l'étape suivante du processus de sélection d'un site.

Ray Hatfield de la SGDN reçoit la Médaille du jubilé de diamant en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle aux collectivités autochtones du Canada



Wayne Wouters, Greffier du Conseil privé, Ray Hatfield de la SGDN et le Gouverneur général David Johnston

Ray Hatfield, conseiller principal de la SGDN en matière de relations avec les collectivités autochtones, fait partie d'un groupe de 60 Canadiens émérites à qui le gouverneur général a personnellement remis la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Cette médaille est décernée à des Canadiens qui ont apporté une contribution importante à leur collectivité et à leur pays ou qui

ont mené à bien des réalisations à l'étranger dont l'honneur a rejailli sur le Canada. Ojibway de la Première nation Sagamok Anishnawbek, Ray Hatfield, qui détient un baccalauréat avec spécialisation en commerce et un diplôme de droit de l'Université Queen's, a été un éminent « ambassadeur ministériel » auprès des peuples (et organisations) autochtones pendant plus de 35 ans. Il a travaillé sans relâche à faire avancer la cause des Autochtones canadiens et à promouvoir activement l'embauchage des Autochtones avant de prendre sa retraite en janvier 2012 du poste de directeur général des affaires individuelles aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Participation internationale à la 4^e réunion d'examen de la Convention commune

En mai, l'Agence internationale de l'énergie atomique a organisé la Quatrième réunion d'examen de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. La délégation canadienne était dirigée par Peter Elder de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, et incluait des représentants de Ressources naturelles Canada, de l'industrie et de la SGDN. Le Canada participait avec 62 autres pays à cette réunion.

Le 15 mai 2012, la délégation canadienne a donné une présentation sur les progrès accomplis depuis la dernière réunion d'examen et les plus récentes nouvelles depuis la publication de son quatrième Rapport national aux Parties contractantes (autres pays participants). Le personnel de la SGDN a fourni une mise à jour sur les progrès réalisés dans la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien depuis 2009 (l'année de la dernière Convention). La présentation a porté sur un large éventail de sujets, dont les inventaires de combustible nucléaire irradié, le coût de l'installation, les activités de dialogue et de sensibilisation des collectivités et les prochaines étapes du processus de sélection d'un site. Il a été noté dans le cadre de l'examen par des pairs réalisé par les parties contractantes que le Canada avait mis en place un plan solide de gestion à long terme de son combustible nucléaire irradié.

Dixième anniversaire du Symposium de la SGDN sur les géosciences

Chaque année, la SGDN organise un symposium sur les géosciences où l'on présente les dernières recherches entreprises par le programme technique de la Gestion adaptative progressive. En cherchant à mieux comprendre l'évolution de la géosphère, la SGDN se donnera plus d'outils lui permettant de caractériser et d'évaluer l'aptitude des milieux de roche sédimentaire et de roche cristalline à accueillir de manière sûre un dépôt géologique en profondeur pour une période de l'ordre d'un million d'années. Le symposium de 2012, qui a eu lieu au cours de la première semaine de juin, réunissait des chercheurs de 11 universités canadiennes différentes. Parmi eux se trouvaient les sept étudiants aux cycles supérieurs que la SGDN soutient par le biais du programme de bourses d'études supérieures à incidence industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Chacun de ces étudiants a présenté une affiche représentant ses travaux.

Au cours de la journée et demie qu'a duré l'événement, 21 présentations ont été faites sur un large éventail de sujets qui incluaient les propriétés géomécaniques et hydrogéologiques des formations de roche sédimentaire, l'évolution estimée de la prochaine avancée de la nappe glaciaire, l'application d'analogues naturels propres aux sites pour évaluer les propriétés à l'échelle des formations et la migration des solutés à l'échelle temporelle géologique, la caractérisation de la composition des liquides interstitiels dans les roches sédimentaires de faible perméabilité, la caractérisation microbiologique des eaux souterraines à grande profondeur et les analyses numériques pour explorer les processus et mécanismes responsables des signatures hydrauliques et géochimiques préservées au sein des roches de faible perméabilité des bassins sédimentaires.

Les chercheurs de deux des organisations équivalentes de la SGDN, la Société suédoise de gestion du combustible nucléaire et des déchets nucléaires (SKB) et la Société coopérative pour le stockage des déchets radioactifs de la Suisse (Nagra), ont donné des présentations sur les leçons retenues de la mise en œuvre par d'autres pays de programmes liés à la caractérisation de sites souterrains candidats et à l'application de divers concepts de gestion des déchets radioactifs, dont le concept du dépôt géologique en profondeur à barrières multiples en formations de roche cristalline et sédimentaire.

La SGDN à l'Expo-sciences pancanadienne 2012

L'Expo-sciences pancanadienne figure parmi les nombreuses initiatives que la SGDN soutient par l'intermédiaire de son programme de responsabilité sociale. L'Expo-sciences 2012 avait lieu à Charlottetown, à l'Î.-P.-É., et les organisateurs ont décerné près d'un million de dollars en prix, récompenses et bourses aux finalistes du concours. Au cours de la cérémonie de remise des prix, la SGDN a financé et présenté 147 médailles de bronze aux finalistes des niveaux junior, intermédiaire et sénior. Les participants ont également eu l'occasion de discuter avec des membres du personnel technique de la SGDN à son stand érigé pour l'occasion. Les articles exposés qui ont suscité le plus grand intérêt étaient les éléments d'une grappe de combustible irradié et l'utilisation de l'argile de bentonite dans le cadre d'un système à multiples barrières servant à confiner et isoler le combustible nucléaire irradié.



Les lauréats de la médaille de bronze, niveau junior, à l'Expo-sciences pancanadienne 2012.

Le ministre des Ressources naturelles du Canada mentionne les progrès accomplis dans la mise en œuvre du processus de sélection d'un site



En mars, la SGDN a présenté son Rapport annuel pour l'année 2011, *Apprendre davantage ensemble*, à l'honorable Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles du Canada. Dans sa déclaration en réponse au rapport, le ministre s'est dit satisfait du nombre de collectivités ayant exprimé un intérêt à en apprendre davantage sur le projet. « Je suis heureux de constater que dès le début du processus de recherche d'un site entrepris par la Société de gestion des déchets nucléaires, des collectivités se montrent intéressées à en connaître davantage au sujet du projet et

envisagent la possibilité d'être l'hôte de l'installation de gestion à long terme des déchets », a-t-il déclaré. Le ministre a également invité les Canadiens et les collectivités intéressés à « lire le rapport annuel de la Société de gestion des déchets nucléaires et à découvrir les progrès qu'elle fait dans la gestion d'une importante question de politique publique ».

Le personnel de la SGDN fait sa part pour réduire la pollution de l'air

Voici maintenant la troisième année consécutive que le personnel de la SGDN participe à l'activité



Clean Air Commute de Pollution Probe. Ce défi d'une durée d'une semaine (18 au 24 juin) est une compétition amicale entre lieux de travail qui encourage les gens qui voyagent pour se rendre au travail à adopter des modes de transport plus écologiques, que ce soit le vélo, la marche, le transport en commun ou le covoiturage, ou simplement à travailler à distance. Plus de 50 employés de la SGDN ont relevé le défi et, ensemble, ont réduit la quantité de polluants émis dans l'air de 2,5 tonnes.

nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

Contactez la SGDN pour en savoir plus

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6^e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3 Canada
Tél. 416.934.9814 Sans frais 1.866.249.6966
Courriel contactus@nwmo.ca
www.nwmo.ca